AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 70 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

N° 1 - 8 janvier 1981

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS

Les tarifs 1981 pour le service des Avertissements Agricoles ont été ainsi fixés :

- abonnement ordinaire (un exemplaire) .... 70 F

- abonnement collectif .... 60 F (par exemplaire)

(10 exemplaires au minimum à une même adresse ou a plusieurs adresses ou 10 exemplaires au minimum de plusieurs stations).

Les versements sont a effectuer dès que possible, en vue de faciliter notre travail

- soit par chèque postal établi à l'ordre du Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture de l'Hérault, C.C.P. Montpellier 5238.57 ;

- soit par chèque bancaire établi de la même manière.

TRAITEMENTS d'HIVER

Il convient de mettre à profit les bonnes conditions climatiques actuelles (absence de vent, belles journées ensoleillées) pour effectuer deux interventions importantes sur pêchers et poiriers.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Psylles du poirier :

La gravité des attaques de ces ravageurs a été fortement réduite à la suite des traitements appliqués rationnellement. En effet, les applications effectuées avant la mi-janvier à l'aide de colorants (D.N.O.C.) à raison de 600 grammes de matière active à l'hectolitre, soit un kilogramme de produit commercial par hectolitre d'eau, permettent une lutte efficace. En outre, ces produits sont très actifs contre les oeufs de pucerons et de lépidoptères et manifestent une action non négligeable contre les organes de conservation de nombreux champignons parasités. Utiliser 800 à 1200 litres d'eau à l'hectare.

.../...

ARBRES FRUITIERS
A NOYAU

Myzus persicae : pêchers, amandiers.

Le traitement effectué avant le 20 janvier à l'aide de colorants (600 g m.a./hl) ou a défaut d'oléoparathion (45 g m.a./hl) permet de détruire les oeufs d'hiver de Myzus persicae avant leur éclosion.

Une bonne efficacité ne sera obtenue que si la pulvérisation est effectuée avec soin, en mouillant l'ensemble des charpentières et des rameaux. Il convient de s'abstenir de traiter par temps de gel, de brouillard, de grands vents. Ne travailler que pendant les heures chaudes de la journée. Bien mouiller.

°
° °

N.B. - Des applications cupriques (bouillie bordelaise à 2 % ou oxychlorure à 1 %) seront combinées utilement aux deux traitements précités du poirier afin de renforcer leurs effets fongicides et d'étendre la protection des vergers aux maladies d'origine bactérienne.

Le badigeonnage des plaies, le curetage des branches malades supprimées par la taille doivent être assurés à l'aide de produits désinfectants (KANKERTOX, SANTAR etc...) pour éviter l'installation des chancres (Eutypa, Nectria etc...).

Remarque : L'association DNOC + cuivre sera étendue au cours de l'hiver à l'ensemble des arbres fruitiers à feuilles caduques. Pour les amandiers, abricotiers, cerisiers, pommiers etc... l'urgence est moins grande. Il importera cependant de ne pas se laisser surprendre par le gonflement des premiers bourgeons.

Un répondeur automatique a été installé à Montpellier - Fréjorgues (tél. 58.18.19) et permet d'être tenu au courant, sur appel, des dates de parution et du sommaire du bulletin d'Avertissements Agricoles édité par la station.

l'INGENIEUR EN CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 8 janvier 1981 - 1300 exemplaires

JANVIER 1981

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Circonscription phytosanitaire Languedoc - Roussillon
(Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées - Orientales)

ORGANIGRAMME

Siège, Maison de l'Agriculture, Bât.V, Place Chaptal

34076 MONTPELLIER CEDEX

Tél. (67) 92.41.42

Chef de Circonscription : M. Victor LAGAUDE
Ingénieur en Chef d'Agronomie,

Adjoint : M. Gilbert THEISSEN
Ingénieur en Chef d'Agronomie

SECTIONS

1ère LUTTES : M.Albert PINELLI
I.T.A.

2e AVERTISSEMENTS AGRICOLES :
MM. Maurice TISSOT, I.D.T.A.
Roger ARSEGUEL,) T.A.
Pierre FAL,)
Secrétariat : Mme.BIVENS, Commis

3e EXPERIMENTATION :
MM. Pierre LHERAULT, I.D.T.A.
Robert LABIZE, I.T.A.
Serge MULLER, T.A.
Bernard TEYSSIER, T.A.

4e CONTROLES :
M. Paul CHRESTIAN, I.A.

5e DIAGNOSTIC, IDENTIFICATION DOCUMENTATION
Sans titulaire

ATELIER GARAGE :
M.DEL VOLGO Joseph, O.P.
1ère catégorie

NB : Pour les sections et postes le nom du responsable est souligné.

SECTION ADMINISTRATIVE

Secrétariat général :
Mme.Cécile BIVENS, Commis

Comptabilité - gestion
Mme.Rita SINISCALCHI, A.B.

Courrier - Documentation
Melle.Annie DAUPHIN, Commis

Atelier de Duplication
M. Joseph DELVOLGO, OP 1

Abréviations :

I.A.=Ingénieur d'Agronomie
I.T.A.=Ingénieur des Travaux Agricoles
I.D.T.A.=Ingénieur Divisionnaire des Trav.Agr.
T.A.= Technicien d'Agriculture
T.C.A.=Technicien Chef
T.S.A.=Technicien Supérieur
A.C.T.=Agent Technique Contractuel
A.B.=Agent de bureau
O.P.=Ouvrier professionnel

POSTES DETACHES

de l'AUDE : (CARCASSONNE)
M.Paul BERNARD, I.T.A.
Mme.E.CHARD-HUTCHINSON, Commis

du GARD : (NIMES)
MM. Michel JEAY, I.A.
Albert PINELLI, I.T.A.
René JEAN, T.S.A.
J.M.ROUQUETTE, Délégué
Melle.Irène PLAZA, vacataire

de l'HERAULT : (MONTPELLIER) Bel-Air
MM. BEZUT Max, I.T.A.
René GUY, C.T.A.
Paul BARRAIRON, T.A.
Fédération 34 :
Linda IZZO, dactylo
François CROUZET, temporaire
André BIROU, gardien

Station de SETE :
MM. Marc JULIEN, I.D.T.A.
Henri DUBOIS, T.A.
Mme.SPENNATO Thérèse, agent de service vacataire

de LOZERE : pas d'agent

des PYRENEES-ORIENTALES :
MM. Jean ANGLADE, I.D.T.A.
Pierre GONZALES, C.T.A.
Etienne PASCAL, T.S.A.
Robert BERJOAN, T.A.
Claude CAVERIVIERE, T.A.
Lucien SOLER, A.B.

Bureaux de contrôle
du BOULOU : M.Jacques BARRAIRON, A.T.C.
de CERBERE : M. Raymond BRUNELOT, T.A.
de PORT VENDRES : M. François FERRERO, T.S.A.

ADRESSES :

Poste de l'Aude : D.D.A., 3, rue Trivalle
11000 CARCASSONNE
Tél. (68) 47.87.32

Poste du Gard : D.D.A., 9, rue B.Aton
30000 NIMES
Tél. (66) 21.77.47

Poste de l'HERAULT : Domaine de Bel Air
936, rue d'Alco,
34100 MONTPELLIER
tél. (67). 75.30.90

Poste des PYRENEES-ORIENTALES : Aire de Dédouanement
Marché Saint Charles
66000 PERPIGNAN
Tél. (68) 54.12.77
54.02.13

P379